



Soulte + rachat de maison+ rachat de terrain suite à divorce

Par **yaelle91750**, le **27/09/2012** à **18:27**

Bonjour,

j'expose ma situation :

Je suis mariée depuis 12 ans mais séparée depuis 2 ans. Mon mari vit dans notre maison et moi en appartement. Mon mari et moi allons entamer la procédure de divorce et je récupère la maison. je précise que nous nous entendons très bien!

lorsque nous avons fait construire, le terrain lui appartenait suite à une donation de la part de ses parents.

La maison est estimée à 280.000 euros

Le terrain est estimée à 150.000 euros

Crédit en cours : 60.000 euros

Je souhaite racheter la maison et nous avons fait ce calcul :

280.000 (estimation maison) - 150.000 (terrain) - 50.000 (crédit en cours) = 80.000 ce qui correspond au reste.

Ceci qu'on divise en deux parts soit 40.000 chacun de soulte.

[s]donc la maison me reviendrait à :[/s]

150.000 de terrain à lui payer + **25.000** de crédit (on fait moite/moite puisque prêt contracter ensemble) + **40.000** la soulte. = **215.000 euros**

1ere question : Le prêt en cours doit il être remboursé moite moite?

2eme question : est ce que le calcule semble correct?

Merci pour vos réponses

Par **jivea**, le **13/12/2012** à **11:06**

bonjour , j'ai eu le même probleme et je suis aller voir un courtier. il travail pour InandFi et je le recommande car il a beaucoup de soltution ! allez voir sur le site et laisser un message

.*****
.

***3 fois le même message de pub.....
Allez tapiner ailleurs !***